



DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE SANTÉ, SOCIÉTÉ ET MIGRATION

Le collectif d'ici et d'ailleurs, passeur d'humanité !?

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Gwenn Le Goff



Portrait réalisé lors d'un atelier dessin

Anne Bernard Hoti

Année 2018-2019



« Car l'important, c'est le sentiment de pouvoir être soi-même, complètement, avec quelqu'un d'autre. De pouvoir se montrer faible et vulnérable autant que fort et radieux. De pouvoir rire mais aussi pleurer. De se sentir compris dans ses émotions. De se savoir utile et important pour quelqu'un. Et d'avoir un minimum de contacts physiques chaleureux. D'être aimé tout simplement ».

David SERVAN-SCHREIBER

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier Osman, Klea, Timo et Loan qui ont aménagé leur quotidien pour me libérer le temps nécessaire à la réflexion et à la rédaction de ce travail. Ils m'ont encouragé, soutenu et aimé (malgré mes crises d'angoisse 😊)

J'aimerais ensuite remercier les participants français et réfugiés du collectif qui m'apporte chaque mois une grande bouffée de chaleur humaine et d'amour. L'Humanité à l'état brut dans tout ce qu'elle a de plus beau !

Je tiens à féliciter et remercier Marine LE COZ pour la motivation, la volonté et l'humanité qu'elle a mis dans la réalisation du collectif d'ici et d'ailleurs

J'aimerais aussi remercier la directrice du CADA/ATSA pour la confiance qu'elle m'accorde et mes super collègues pour leur soutien.

Je voudrais aussi dire merci à Gwen pour ses corrections et ses encouragements, très utiles !

J'aimerais également témoigner aux intervenants du DIU de la qualité de leurs interventions et de leur engagement. Je venais chercher une stimulation intellectuelle que j'ai trouvée !
Merci aussi à Stéphanie qui exécute tout le travail de l'ombre nécessaire au bon fonctionnement de cette formation !

Enfin, merci à ma famille et notamment à mes sœurs !

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	4
I.Le collectif d'ici et d'ailleurs et son environnement.....	7
1. Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile	7
2. L'environnement local du collectif	8
3. Le public participant.....	10
A. Les participants réfugiés.....	10
B. Les participants français	13
4. Des constats préalables dans un contexte géopolitique particulier	14
5. La présentation détaillée du Collectif d'ici et d'ailleurs	16
A. Les objectifs	16
B. Le déroulé d'une séance type	18
C. Le développement de deux groupes pérennes	19
D. Le rôle du professionnel au collectif	21
II. Quels enjeux sont à l'œuvre dans le collectif d'ici et d'ailleurs ?.....	23
1. La problématique.....	23
2. L'enquête.....	24
III. Les effets du collectif d'ici et d'ailleurs sur les participants réfugiés	26
1. La permanence du lien dans un cadre sécurisé pour des réfugiés psycho-traumatisés....	26
A. Des participants réfugiés en souffrance.....	26
B... qui retrouvent une communauté d'appartenance dans un cadre bienveillant	27
2. La richesse de rencontres interculturelles	29
3. Un pas vers l'intégration	31
IV. Les effets sur ma pratique professionnelle.....	34
1. Une activité à contre-courant ?.....	34
2. Une remise en cause du cadre professionnel ?.....	36
3. Un enrichissement et une ouverture sur la pratique	38
CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE	44
ANNEXES	47

INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur le collectif d'ici et d'ailleurs qui est un groupe de personnes réfugiées (au sens large) et habitantes locales (françaises pour la plupart) qui se rencontrent afin de créer du lien entre ces 2 populations. Je détaillerai l'organisation du groupe plus bas. Je suis intervenant sociale en centre d'accueil et d'hébergement pour demandeurs d'asile (CADA/ATSA), de formation assistante sociale. J'anime ce groupe depuis un peu plus de 3 ans. Il regroupe en moyenne entre 15 et 25 personnes. Il est arrivé que nous soyons plus de 40 participants.

Le collectif a été mis en place suite à une demande de résidents du CADA de pouvoir rencontrer des personnes françaises dans un autre cadre que celui de l'aide et de l'accompagnement. En effet, les personnes hébergées nous disaient ne pas arriver à rencontrer des Français dans un cadre qui ne soit pas celui de l'accompagnement social au CADA ou de l'aide alimentaire, vestimentaire... et ceci dans un contexte de forte médiatisation de l'arrivée de migrants en Europe et en France, qui a créé diverses mobilisations locales, nationales et internationales.

J'ai souhaité faire porter mon étude sur ce collectif car je ressens des émotions très fortes lorsque j'y participe mais je n'ai jamais théorisé cette question.

En effet, il a été élaboré par une stagiaire assistante sociale que j'accueillais au CADA pour son stage de 3^{ème} année. Elle a fait des recherches sur la participation des « hébergés » et mis en place l'évaluation préliminaire au projet et les modalités d'organisation. Nous avons beaucoup échangé sur le sujet et j'ai participé à l'ensemble des rencontres. Mais je n'avais pas effectué la démarche de construction et d'appropriation intellectuelle du projet (lectures théoriques, appropriation des concepts, réflexions sur la mise en œuvre...) par manque de temps et d'énergie.

Lorsqu'elle a terminé son stage, j'ai poursuivi, seule, l'animation de ces rencontres.

J'ai continué d'animer le collectif comme il avait été pensé au départ, en ajustant, bien sûr, les modalités à l'évolution du public participant. J'étais peu expérimentée à l'animation de groupe sur la durée et un peu effrayée à l'idée de devoir poursuivre seule l'animation du collectif. J'ai fait appel à l'équipe de travailleurs sociaux du CADA mais aucun des membres n'a souhaité y participer avec moi. L'organisation logistique, que j'étais seule à porter, me semblait très lourde dans une période de réforme de l'asile, d'ouverture d'un nouveau

dispositif (ATSA) et de surcharge de travail. J'ai donc repris l'existant et n'ai pas cherché à développer à ce moment-là.

Ce qui me semblait alors, être un manque à mon niveau, a peut-être permis, à contrario, que chacun s'approprie le collectif et « y mette sa patte. » En effet, les séances étaient moins structurées et le temps moins contraint/planifié. Ceci a permis que chacun se sente responsable du fonctionnement et plus libre de prendre des initiatives pour proposer des choses durant les temps « libres ». La contrepartie, selon la composition du groupe, a pu être quelques flottements parfois... Par exemple, je ne pouvais plus me rendre à la salle avant l'ensemble des participants pour ouvrir et organiser l'espace. Certains participants réfugiés et français se sont saisis de cela et s'en occupent ensemble. Ceci a également permis de suivre l'évolution du groupe dans la durée, sans « grincements » : débats avec les Africains francophones puis dégustation de nourriture avec les Syriens totalement non francophones puis café-jeux avec les mamans d'enfants en bas âge... Enfin, certaines personnes ont pu s'emparer de ces temps pour partager des choses qui leur tenaient à cœur : essai de calligraphie iranienne, dégustation de galettes des rois, défilé de vêtement traditionnel mongole ou encore présentation de décorations sur soie venues de Chine.

Lorsqu'il a été question d'élaborer un sujet de mémoire dans le cadre du DIU, le sujet du collectif d'ici et d'ailleurs s'est tout naturellement imposé. En effet, une question m'intriguait. Je ressentais une très forte charge émotionnelle positive lors de ma participation aux séances du collectif et je n'arrivais pas à en cerner les contours. Qu'est-ce que ce collectif apporte aux participants ? Qu'est ce qui les incite à participer ? Qu'est ce qui me fait vibrer lorsque j'y suis ? J'avais besoin de comprendre les enjeux et les effets du collectif que j'animais !

Ces questions étant venues naturellement dès le début du DIU, j'ai pu me nourrir de l'ensemble des interventions, très riches. Celles-ci m'ont notamment permis de conscientiser un sentiment que j'avais depuis toujours autour du Care et du fait que prendre soin des personnes ne relève pas que des spécialistes/professionnels et a d'importants effets positifs sur la santé mentale.

Ayant besoin de théoriser ce que je vivais, j'ai fait des recherches et trouvé peu de littérature portant directement sur les effets que procurent des groupes de rencontres égalitaires entre Français et réfugiés ou migrants alors que ces collectifs se sont beaucoup développés ces

dernières années (exemple de SINGA, association nationale qui a créé des groupes dans beaucoup de grandes villes françaises).

Ces réflexions ont guidé mes recherches et m'ont amenée à percevoir des débuts de réponses que j'alimenterai de théories et d'une petite enquête de terrain auprès des participants réfugiés. Je vais donc présenter l'ensemble du contexte de création et de déroulement du collectif d'ici et d'ailleurs, les participants, le collectif lui-même avant de concentrer mes réflexions et mon analyse sur les effets du collectif pour les participants réfugiés et pour le professionnel qui l'anime ; car cela constitue le cœur de mon métier actuel. Je me suis saisie de cette enquête pour distribuer un questionnaire d'évaluation à l'ensemble des participants, dont les participants français. Je n'aurai malheureusement pas le temps d'en faire état dans ce mémoire.

I. Le collectif d'ici et d'ailleurs et son environnement

1. Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile

La structure d'hébergement dans laquelle je travaille comporte 2 dispositifs : un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et un Accueil Temporaire Service de l'Asile (ATSA) en passe d'être renommé Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA), suite à la réforme du 10 septembre 2018 pour « une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie. »

Le CADA, de 100 places, a été créé en 2005 et l'ATSA, de 99 places, en 2015. Le CADA accueille toute personne (majeure ou mineure accompagnée) en procédure normale de demande d'asile, ayant été considérée comme prioritaire du fait d'une vulnérabilité. L'ATSA a été créé pour accueillir des personnes relocalisées, en provenance des « hot spots »¹ de Grèce et d'Italie, ou lors des démantèlements de camps (tels qu'à Calais ou Paris). Il peut également accueillir les personnes en procédure accélérée.

Il a été choisi par l'équipe en place, au moment de la création de l'ATSA en 2015, de fondre les 2 équipes et l'ensemble des services proposés aux personnes afin d'assurer équité et égalité à toutes les personnes accueillies. En effet, le CADA bénéficie d'un taux d'encadrement d'1 ETP (équivalent temps plein) pour 15 à 20 hébergés quand l'ATSA bénéficie d'un taux d'encadrement d'1 ETP pour 30. Le prix de journée de l'ATSA étant inférieur à celui du CADA, les personnes n'auraient pas bénéficié des mêmes prestations d'interprétariat, de financement de transport... selon le dispositif sur lequel elles étaient accueillies ! Et ce, dans les mêmes locaux. Il a donc été choisi d'uniformiser les taux d'encadrement et les prestations afin d'assurer les mêmes « services » sur un même lieu.

Ce CADA/ATSA est géré par Adoma, Société d'économie mixte dont les actionnaires majoritaires sont CDC Habitat et l'Etat. En 2017, Adoma hébergeait 88 000 personnes dont

¹ hot spots : centres de réception de migrants, implantés en Italie et en Grèce, suite à la suspension des accords de Dublin, assurant un hébergement et la prise des empreintes en vue d'une relocalisation dans un Etat membre de l'Union Européenne.

21000 en demandes d'asile, soit 25% du DNA. Le dispositif national d'accueil (DNA) est géré par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) depuis 2015. A ce titre, il gère les orientations et les entrées dans les structures d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés. L'OFII assure également un 1^{er} accueil en Préfecture (GUDA : guichet unique pour demandeurs d'asile) avec ouverture des conditions matérielles d'accueil (CMA) : accès à un hébergement, à un accompagnement socio-administratif et octroi d'une allocation mensuelle (ADA : Allocation pour Demandeurs d'Asile d'un montant de 6,80€ pour une personne ; 10,20 pour 2... ce qui équivaut à environ 204€/mois pour 1 personne et 510€/mois pour une famille de 4)

L'hébergement des demandeurs d'asile en France est financé et piloté par le ministère de l'intérieur, de l'immigration et de l'intégration. Les préfectures sont chargées de la tutelle et du contrôle direct. Le financement est assuré par dotation globale sur le département pour les CADA. Pour l'ATSA, les modalités de fonctionnement et de financement sont fixées dans le cadre d'une convention nationale.

L'équipe dans laquelle je travaille est composée de 8 intervenants sociaux (7,5ETP) issus de formations diverses (assistants de service social, éducateurs spécialisés, chargé de développement local, chargé d'insertion...), d'une secrétaire, d'un ouvrier de maintenance et d'une directrice adjointe. Un psychologue intervient 2 journées par mois.

2. L'environnement local du collectif

La structure est située dans un village de 3000 habitants, en périphérie de Lyon, accueillant des habitants majoritairement issus d'un milieu aisé (en 2010, le revenu fiscal médian par ménage était de 47038€).

Le CADA possède un joli parc arboré. Il se situe dans une zone résidentielle, entouré de belles villas. Les bords de Saône, aménagés pour la balade et comportant de nombreux restaurants (« guinguettes ») se situent à 5 minutes à pieds du CADA.

Le village est accessible en transports en commun mais il faut environ 45 minutes pour se rendre au centre-ville de Lyon, ce qui freine les personnes isolées dans le développement d'un réseau social. Les familles s'adaptent, généralement, mieux à cet environnement. En effet, les services de base : magasins, La poste, école, médecins... sont présents sur le secteur.

L'école du village bénéficiait, jusqu'à cette année, d'une classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Les enfants sont rattachés à une classe correspondant au niveau de leur classe d'âge et en sont extraits plusieurs heures par jour pour bénéficier d'un enseignement adapté (apprentissage du français et de notions fondamentales non acquises) avec un enseignant spécialisé. Cette classe sera supprimée à la rentrée 2019, faute d'élèves en nombre suffisant... L'école maternelle compte environ 5 classes et l'école élémentaire 8 classes. Lors de la création de l'ATSA et de l'arrivée massive de réfugiés relocalisés Syriens, une ouverture de classe a été nécessaire. Cela a mobilisé les parents d'élèves, qui ont souhaité connaître cette population primo arrivante et se sont investis dans le collectif d'ici et d'ailleurs.

L'équipe municipale en place est un véritable soutien pour le CADA. En effet, la mairie est favorable à cette mixité sociale et aidante, malgré l'absence de structures officielles (pas de salarié au CCAS, pas de service sport, jeunesse, loisirs...). Le fonctionnement est rural ; les personnes se connaissent et le relationnel est prédominant. Pour exemple, l'adjointe aux affaires sociales est la fille de la présidente de l'association caritative locale... Les personnes déboutées de leur demande d'asile peuvent être domiciliées sur le village et bénéficier d'aides matérielles voire financières.

La paroisse est également très active et aide les personnes déboutées à se loger, à apprendre le français (si besoin), à éventuellement trouver de « petits boulots »...

Une association, émanation de RESF², aide toutes les personnes déboutées de leur demande d'asile et accompagnées d'enfants en âge d'être scolarisés. Elle les aide à chercher un hébergement (de plus en plus compliqué car les personnes restent longtemps...) ; à financer leur assurance, frais de transport ; à être mises en lien avec des avocats et accompagnées dans leurs procédures de réexamen de demande d'asile, de régularisation... Elle les soutient également lors de convocations au tribunal administratif...

Dans son ensemble, la population locale ne semble pas manifester de rejet explicite vis-à-vis de la population réfugiée accueillie sur son territoire. Les personnes locales les plus investies auprès des demandeurs d'asile (DA)/ réfugiés m'ont tout de même laissé entendre qu'une partie du village n'était pas favorable à cet accueil. Pour exemple, en 2011, un foyer d'hébergement d'urgence a ouvert dans le cadre du plan froid. Un collectif de riverains

² RESF Réseau Education Sans Frontières

mécontents a organisé des manifestations, grèves des commerces et échanges avec la Préfecture. Ce foyer n'a été maintenu qu'un hiver...

3. Le public participant

A. Les participants réfugiés

La définition du réfugié reconnue sur le plan international est celle inscrite dans la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (art. 1.A)

Un réfugié est une personne qui :

– craint avec raison d'être persécutée en raison de : sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou ses opinions politiques

– se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle

– ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de son pays ou ne peut ou ne veut y retourner du fait de cette crainte.

Je vais choisir cette définition et utiliser le terme « participants réfugiés » pour parler des personnes qui participent au collectif d'ici et d'ailleurs. Je vais tout de même définir les différentes catégorisations imposées par l'administration telles que demandeurs d'asile, réfugiés statutaires et déboutés car il m'arrivera de les utiliser. Mais, d'un point de vue généraliste, les personnes participant au collectif sont perçues par les habitants locaux comme des réfugiés, ayant été contraint à la migration et ayant un besoin de protection. En cela, les termes de migrants, immigrés, étrangers... me convenaient moins. Cette définition me plaît également car elle me semble correspondre à la manière dont sont perçues les personnes de manière générale, hors de services administratifs ou judiciaires qui s'attachent à la régularité du séjour. Malgré cela, cette réalité administrative est bien présente lorsque les personnes se retrouvent sans droits et sans hébergement...

Un demandeur d'asile est une personne qui dit être un(e) réfugié(e) mais dont la demande est encore en cours d'examen. Il incombe à l'OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) et en 2^{ème} instance à la CNDA (cour nationale du droit d'asile) de décider quels demandeurs d'asile peuvent effectivement prétendre à une protection internationale.

Sont considérés comme réfugiés statutaires les demandeurs d'asile ayant obtenu une réponse positive de l'administration qui leur délivre un titre de séjour leur donnant accès aux mêmes droits que les nationaux, hormis le droit de vote, et un accès facilité à la réunification familiale.

En France, il existe 4 types de protection : conventionnelle, constitutionnelle, subsidiaire et l'apatridie. Deux de ces protections sont les plus octroyées, à savoir :

- La protection conventionnelle basée sur la convention de Genève de 1951 (dont l'article 1 est cité plus haut), qui donne aux personnes le statut de réfugié ainsi qu'un titre de séjour de 10 ans.
- La protection subsidiaire (basée en partie sur la convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales) dont le bénéfice est accordé à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes :
 - la peine de mort ou une exécution;
 - la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants;
 - pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international (article L.712-1 du CESEDA).

Cette protection permet aux personnes de bénéficier d'un titre de séjour annuel ou pluriannuel (de 2 à 4 ans).

La demande de protection est étudiée par l'**OFPRA** : office français de protection des réfugiés et apatrides. Il s'agit d'un établissement public administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (depuis 2009), qui est chargé de statuer sur les demandes d'asile et d'apatridie qui lui sont soumises. L'entretien se déroule avec un officier de protection (et un interprète si besoin) et la charge de la preuve incombe au demandeur.

Durant l'attente de la réponse à leur demande d'asile, les personnes peuvent bénéficier, si elles en font la demande des conditions matérielles d'accueil octroyées par l'OFII comprenant un hébergement, une allocation financière (d'un montant faible ; 204€/mois pour une personne seule, 510€/mois pour une famille de 4) et un accompagnement socio-administratif.

Si la réponse s'avère négative, la personne a la possibilité de faire appel de la décision en déposant un recours écrit, contre la décision de l'OFPRA, auprès de la **CNDA** : cour nationale du droit d'asile, dans le délai d'un mois à compter de la date de notification. La CNDA est une juridiction administrative spécialisée, nationale, placée sous le contrôle de cassation du Conseil d'Etat. Les audiences sont publiques. Selon le type de procédure (normale ou accélérée), les audiences se déroulent en formation collégiale ou à juge unique. La formation collégiale est composée d'un président, d'un assesseur nommé par le HCR et d'un assesseur nommé par le conseil d'Etat, d'un rapporteur de la CNDA (chargé d'analyser les recours et de lire son rapport sur le dossier le jour de l'audience), d'un secrétaire de séance, d'un interprète si besoin. Le demandeur peut se faire assister d'un avocat et éventuellement bénéficier de l'aide juridictionnelle s'il en fait la demande auprès du BAJ (bureau d'aide juridictionnelle) dans les 2 semaines suivant la notification de la décision de l'OFPRA.

Si la réponse de la CNDA est négative, alors la personne se retrouve **déboutée du droit d'asile**. Est débouté de l'asile toute personne dont la demande d'asile a été rejetée définitivement par l'OFPRA et par la CNDA et ayant épuisé tous les recours possibles. La personne se retrouve donc, la plupart du temps, en situation irrégulière puisqu'elle n'a plus d'autorisation de séjour sur le territoire. Elle risque de recevoir une OQTF : obligation de quitter le territoire français sous un mois. Elle peut déposer un recours contre cette décision auprès du tribunal administratif (TA). Cette personne peut, si sa situation le lui permet, déposer une demande de régularisation auprès de la Préfecture de son département. Les demandes de régularisation durent généralement longtemps et aboutissent assez peu à des réponses positives.

Selon le rapport d'activité de l'OFPRA : *Le taux de protection de l'Ofpra, de 26,6 % en 2018, est resté stable par rapport à l'année passée (27,2 %). Il atteint 35,9 % au terme de la procédure devant la CNDA. Les principales nationalités donnant lieu à l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire sont l'Afghanistan (20 % de l'ensemble des protections), la Syrie (13,9 %) et le Soudan (11,2 %). La part des femmes protégées par l'Ofpra cette année est de 27,9 %.*

Il est très difficile, par définition, d'obtenir des données chiffrées sur le nombre de personnes en situation irrégulière en France. Le centre d'observation de la Société, qui s'appuie sur le nombre d'Aide Médicale de l'Etat (AME) accordées, estime à 310000 le nombre d'étrangers en situation irrégulière en France en 2018. Il précise également : « *Chaque année, un chiffre indéterminé de sans-papiers quittent le sol français pour aller s'établir dans un autre pays et environ 30*

000 sont renvoyés, soit dans leur pays d'origine, soit dans le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne. Un chiffre équivalent est régularisé. »

Les membres du collectif d'ici et d'ailleurs appartiennent aux diverses catégories présentées ci-dessus. Les personnes y participent généralement d'abord en tant que demandeur d'asile, puis leur statut évolue mais un certain nombre maintient sa participation malgré les préoccupations nouvelles. Les nationalités de provenance des personnes sont très variées : Centrafrique, Syrie, République démocratique du Congo, Guinée, Algérie, Albanie, Côte d'Ivoire, Palestine, Chine, Mongolie, Afghanistan, Tchad, Kazakhstan... En effet, les orientations sur le CADA/ATSA sont faites par l'OFII national, ce qui assure une grande diversité de nationalités. Je le précise car il semble que les CADA du Rhône accueillent un grand nombre de personnes de même nationalité notamment Albanaise, ce qui n'est pas le cas du CADA dans lequel je travaille.

Les participants « au long cours » sont généralement hébergés au CADA **en famille**. Une certaine diversité d'âge, de sexe et d'origine socio culturelle est représentée mais la majorité des participants ont entre 25 et 50 ans.

B. Les participants français

Les **habitants locaux** proviennent également d'horizons divers.

Les premiers participants, fidèles au collectif depuis sa création sont des personnes qui étaient déjà bénévoles au CADA (cours de français, soutien scolaire) ou qui interviennent dans des associations locales d'aide aux étrangers. Un certain nombre sont également actifs au niveau de la paroisse. Ils sont tous retraités et ont entre 60 et 80 ans pour le plus âgé.

Les parents d'élèves ont participé durant plus d'une année et restent destinataires des mails et informations. Il s'agissait de quatre à cinq femmes de trente à quarante ans, en congé parental, qui souhaitaient créer une relation, notamment avec les parents d'élèves venant du CADA/ATSA. Elles se sont investies suite à la création d'une classe liée à une arrivée massive de personnes Syriennes, relocalisées depuis la Grèce. Pour une grande partie, elles ont quitté le bureau de l'association des parents d'élèves de la commune l'année suivante. Je sais que certaines ont gardé des relations personnelles avec des familles sorties du CADA/ATSA depuis. Elles orientent ponctuellement des personnes de leur réseau en recherche d'information ou d'action auprès du public réfugié.

Le RAIS : réseau d'aides et d'initiatives solidaires. Des membres de ce réseau ont « démarché » le CADA/ATSA pour proposer d'organiser des animations/sorties. La directrice, ne sachant pas de quoi il s'agissait, a préféré les orienter sur le collectif. Localement, le réseau semble assez étoffé ; une dizaine de personnes participent aux sorties qu'ils organisent régulièrement. La majorité sont des actifs et seules trois ou quatre personnes ont participé aux séances plénières du collectif.

Enfin des personnes « électrons libres » qui sont venues seules car attirée par le public pour diverses raisons. Je pense à Cécile qui souhaitait faire du bénévolat mais ne trouvait pas de structure pour l'accueillir car elle avait peu de temps à donner et pas de créneau fixe ; à Didier qui, à sa retraite, a souhaité partager sa passion du dessin avec d'autres ; à Frédérique qui venait animer un atelier lecture pour une association et vient maintenant très souvent rendre visite aux personnes et organiser des sorties ; à Estelle qui est venue proposer aux personnes d'expérimenter l'énergétique traditionnelle chinoise gratuitement tout en perfectionnant sa pratique ; à Justine qui avait besoin d'information pour aider un mineur isolé étranger qu'elle a recueilli et qui a trouvé des meubles de récupération dans son réseau pour plusieurs familles du CADA/ATSA qui emménageaient à ce moment-là... toutes ces personnes se sont présentées à la directrice du CADA grâce au bouche à oreille ou par hasard. La directrice les a toutes renvoyées sur le collectif car il est plus contraignant de monter une action officielle au CADA/ATSA que de participer aux réunions du collectif d'ici et d'ailleurs...

4. Des constats préalables dans un contexte géopolitique particulier

La première séance plénière du collectif d'ici et d'ailleurs a eue lieu en janvier 2016. Elle a fait suite à plusieurs constats et demandes.

Tout d'abord, lors d'un café discussion organisé par le CADA/ATSA sur la vie en France, les personnes hébergées présentes ont pu faire part de leur difficulté à rencontrer des Français dans un cadre privé. En effet, ils disaient côtoyer des Français seulement lors des RV administratifs, sociaux et dans les associations caritatives. En cela, il est très difficile pour eux de pratiquer la langue, de comprendre les codes culturels, de découvrir la culture...

En parallèle, les personnes en demande d'asile n'ont pas d'autorisation de travail et leurs journées sont caractérisées par l'attente de la réponse à leur demande d'asile. Seules les familles ont un rythme imposé par les horaires d'école de leurs enfants. Beaucoup de personnes se plai-

gnent de cette inactivité et souhaiteraient travailler mais elles supportent cette attente en recherchant des occupations : bénévolat, activités, sorties... Cette recherche d'activités est freinée par la barrière de la langue (pour les non francophones), par les faibles moyens financiers des personnes³, par la méconnaissance de l'environnement local, par l'absence de réseau...

Les demandeurs d'asile et la population locale ne se connaissent pas. Hormis les bénévoles intervenant au CADA/ATSA, les habitants locaux n'ont pas l'occasion de venir au foyer. Les demandeurs d'asile ne participant pas (ou très peu) aux événements locaux relativement nombreux, la rencontre n'a pas lieu...

Les intervenants sociaux du CADA/ATSA manquent de disponibilité pour communiquer sur les événements locaux et accompagner les personnes dans la découverte de l'environnement local.

Après sondage rapide lors de réunions avec les bénévoles, il semble que certains soient prêts à s'investir pour faire découvrir leur culture et leur territoire aux résidents du CADA.

Il me semble vraiment important de resituer le démarrage de ce collectif dans un contexte géopolitique international mouvementé et très médiatisé.

En effet, l'année 2015 a été marquée par ce que certains ont appelé la crise migratoire et qui pourrait peut-être plus justement se nommer la crise des politiques migratoires européennes ou crise de l'Europe.

Le nombre de personnes arrivant en Europe a considérablement augmenté cette année-là. Les conflits au Moyen Orient se poursuivaient pendant que les opérations de sauvetage en mer, financées par l'Union européenne s'arrêtaient.

Un grand nombre de réfugiés du Moyen Orient (Syrie, Irak, Afghanistan...) ont tenté la traversée de la mer entre la Turquie et la Grèce. En parallèle, des personnes originaires d'Afrique (pour la plupart) tentaient de traverser la mer au départ de la Libye. La Grèce et l'Italie ont vus arriver les migrants massivement et ne pouvaient pas y faire face, seules. Les Etats membres de l'Union européenne se sont déchirés quant à la prise en charge des réfugiés. Ceux-ci, face à l'absence d'accueil et de prise en compte de leurs besoins les plus élémentaires ont pris « la

³ Les montants de l'ADA sont très faibles (ex : 204€/mois pour une personne seule, 612€/mois pour une famille de 5)

route des Balkans ». Ils ont traversé des pays de l'est et du centre de l'Europe (Macédoine, Serbie, Hongrie...) qui n'avaient absolument pas l'habitude ni le souhait d'accueillir des réfugiés.

La mort d'un enfant, Aylan, lors de la traversée de la méditerranée, a été médiatisée, sur les réseaux sociaux notamment, et a choqué l'opinion publique européenne. Beaucoup d'images de réfugiés traversant l'Europe de l'Est pour rejoindre l'Ouest, dans des conditions déplorables d'hygiène, d'hébergement, d'alimentation... ne respectant absolument pas les besoins primaires humains, ont été relayées par les médias européens. Ces cohortes de personnes composées d'hommes mais aussi de femmes et de jeunes enfants ont sensibilisé les populations locales, européennes et françaises.

Des élans exceptionnels de mobilisation autour de la question des « migrants » ont eu lieu dans la Société française.

5. La présentation détaillée du Collectif d'ici et d'ailleurs

Le collectif d'ici et d'ailleurs a donc pu être pensé dans ce contexte. En France, une réforme de l'asile avec d'importants changements avaient également lieu en parallèle. Les intervenants sociaux du CADA/ATSA étaient débordés et malgré la volonté de penser cette nouvelle action, elle restait à l'état de « bonne idée à mettre en œuvre »...

Nous avons accueilli, cette même année, une stagiaire assistante de service social en dernière année de formation, Marine, qui devait élaborer une ISIC (intervention sociale d'intérêt collectif) sur son lieu de stage et la présenter au diplôme. Nous lui avons proposé cette idée en la mettant en garde du point de vue de l'ampleur de l'action. Son mémoire de recherche allait porter sur la participation des usagers en travail social et elle fut partante pour monter le collectif. J'étais très intéressée pour la seconder. Elle a élaboré la fiche action du projet puis démarré la mise en œuvre. Je l'ai assisté dans les étapes préparatoires en position de conseil et d'observatrice. Je sais qu'elle y a passé énormément de temps personnel, en plus du temps de stage...

A. Les objectifs

L'objectif central de cette action est de permettre à la population locale et aux demandeurs d'asile de se rencontrer dans un rapport d'égalité et de réciprocité.

Des objectifs pour chaque groupe de participants ont également été définis :

Pour les participants réfugiés :

- Pallier l'attente et l'ennui
- Rompre l'isolement
- Faire découvrir le territoire et l'offre de sorties
- Favoriser la pratique de la langue, la découverte des codes et de la culture française
- Permettre aux réfugiés volontaires de participer à un projet, dans une position de membre actif, afin de valoriser leurs savoirs et leurs compétences.

Pour les participants Français :

- Développer des liens avec des réfugiés volontaires, pour échanger dans un climat convivial de partage et de découverte réciproque.
- Répondre à une mobilisation de la société face à la « crise des migrants » ; favoriser les liens et les échanges avec la population migrante ; permettre aux habitants volontaires de découvrir ce public.

Cette action a pris le nom de collectif car il semblait totalement approprié à l'objectif de départ. En effet, un collectif est un ensemble de personnes qui se rassemblent de manière informelle dans un but commun. Le collectif n'est pas doté de personnalité juridique car non déclaré en Préfecture. Il consiste en une rencontre entre personnes d'horizons divers, souhaitant agir et réfléchir ensemble pour faire face à une situation ou défendre une cause. Il est composé de membres égaux, pouvant faire des propositions aux autres membres et pouvant exercer des responsabilités.

Le nom collectif « d'ici et d'ailleurs » a été choisi par les participants lors d'un vote durant les premières séances. Divers noms avaient été proposés par l'ensemble des membres présents.

Des rencontres préalables ont eu lieu avec chaque groupe afin de connaître les souhaits et de définir les modalités.

Les participants français ont pu dire qu'il leur semblait plus adapté que le collectif ait lieu dans un lieu neutre car il pouvait être difficile pour certaines personnes, potentiellement intéressées, de venir au foyer sans connaître. La mairie, partenaire très soutenant du CADA, a accepté sans hésitation de prêter, gracieusement, une salle municipale pour le déroulement des séances plénières puis d'autres activités par la suite.

Au démarrage de l'action, les personnes amenaient à manger pour faire une collation partagée en fin de séance. Cette proposition est toujours notée sur les invitations mais très peu de personnes amène encore à manger ou à boire. Le CADA/ATSA, par mon intermédiaire, fournit le thé, café et quelques biscuits. La collation se résume très souvent à cela maintenant. A certaines périodes, notamment l'arrivée des personnes syriennes, dans le cadre de la relocalisation depuis la Grèce⁴, le partage de nourriture a été un vrai moyen de communication et vecteur de lien. Je souhaiterais interroger cette question de l'apport de nourriture afin de relancer ou non une dynamique autour de cela. Je l'intégrerai certainement dans une prochaine évaluation.

B. Le déroulé d'une séance type

Les séances « plénières » ont lieu une fois par mois, le lundi matin de 10h à 12h. Une interruption de deux mois a lieu durant l'été (juillet-août) à la demande des participants français.

La salle prêtée par la mairie se situe à 20 minutes à pied du CADA. Dès le démarrage de l'action, nous avons emmené en voiture certaines personnes intéressées mais ayant des difficultés pour se déplacer. Cette habitude est restée.

Je donne donc RV aux participants réfugiés sur le parking du CADA à 9h45. Nous rejoignons les participants français sur la place du village, où se situe la salle. Je suis très souvent amenée à faire plusieurs trajets (fourgon de 8 places) donc je confie les clés à deux participantes réfugiées qui ouvre la salle et l'ensemble des participants installent les chaises (en rond), une table collation et un tableau blanc afin de noter les propositions et de s'y inscrire. L'organisation pensée au départ étant destinée à être cogérée par les participants et le CADA, je saisis toutes les possibilités de délégation d'actions (ouverture et installation de salle par exemple) pour que chacun se sente investi de la responsabilité de fonctionnement du collectif.

Nous nous installons donc tous en rond et démarrons par un tour de présentation s'il y a de nouveaux participants, ce qui est souvent le cas. Je fais passer une planche d'étiquettes afin que chacun colle son nom sur ses vêtements. Je fais également passer une fiche de coordonnées remise ensuite à chaque participant afin que les personnes ajoutent ou modifient leurs coordonnées. Un groupe sur un réseau type Whatsapp pourrait être très pertinent mais n'ayant pas de téléphone

⁴ Les personnes arrivaient directement d'un camp en Grèce au CADA. Ils ne connaissaient donc absolument pas la France, sa langue et sa culture.

professionnel, je ne me suis pas autorisée à mettre cela en place... je sais que le RAIS, qui organise des sorties dans le cadre du collectif, fonctionne de cette manière, ce qui fluidifie la communication.

Les présentations sont un exercice difficile pour les personnes non francophones, qui sont encouragées et aidées par les autres participants.

Chacun peut ensuite faire des retours sur les dernières sorties et activités. Les participants français et réfugiés se complètent pour raconter. Par la suite, chaque personne peut proposer de nouvelles idées d'activités ou de sorties. S'ensuit un temps de transmission d'informations ou d'événements spéciaux durant lequel je peux également donner les actualités du CADA/ATSA (fête des voisins, élection du CVS...). Selon les périodes et les participants, il arrive qu'il y ait ensuite un temps de débat de société, de jeux de société ou plus simplement et fréquemment de café/collation. Ce temps libre de la collation est très important car c'est le moment où se crée les liens interpersonnels, les personnes discutent librement, s'adaptent au niveau de langue de chacun, peuvent poser des questions personnelles si besoin... les relations s'approfondissent, bien sûr, lors des sorties communes mais ce temps-là, au collectif, est un temps très fort.

Les sorties et activités proposées sont diverses, variées et évoluent en fonction des participants. Par exemple, ont pu être proposé : des sorties découverte des différentes bibliothèques (à la demande de deux personnes aimant lire et ne trouvant pas de livres en arabe), des sorties musées, des découvertes de lieux touristique-culturels (palais du facteur cheval, aqueduc près de Lyon, visites de villages...), des sorties au lac nommées par les participants réfugiés « sorties plage »... certaines sorties se font en bus, d'autres en voiture ce qui limite le nombre de places...

C. Le développement de deux groupes pérennes

Deux entités se sont créées à partir du collectif. Tout d'abord, l'atelier dessin qui a lieu deux fois par mois et dont le but est de découvrir le dessin/peinture, trouver un nouveau mode d'expression et surtout se rencontrer ! Le participant français qui l'organise est artiste peintre et était, dans sa vie professionnelle, éducateur/art thérapeute.

Ensuite, le blabla qui est parti d'une demande des participants réfugiés. Il s'agit d'un groupe de discussion en français, qui se réunit deux fois par mois ; l'objectif étant de permettre un espace d'expression en français aux personnes qui prennent des cours mais ne pratiquent pas.

Ces groupes s'interrompent également durant l'été. A la dernière séance, le 17/06/2019, une participante réfugiée, francophone a proposé avec une participante française de poursuivre l'animation du blabla durant l'été afin que les personnes qui apprennent le français ne « perdent pas » tout ce qu'ils ont appris. L'objectif de co-construction, co-gestion se réalise !

Ces groupes ont été d'abord proposé hors les murs mais ça n'a pas fonctionné... En effet, le groupe dessin avait été pensé autour de la rencontre entre Français et réfugiés et proposé à la MJC du village à toute personne intéressée. Malgré les efforts de Daniel pour attirer les réfugiés (il venait chercher les personnes sur le parking du CADA), la participation n'a pas fonctionné. Il faut préciser que la MJC est excentrée et située à 30 minutes à pied du CADA/ATSA (sans ligne de bus). Il propose toujours cet atelier mais dans la salle d'animation du CADA où nous n'avons pas la possibilité d'accueillir des personnes hors CADA/ATSA qui seraient intéressés par un « cours de dessin ». Le blabla a également été proposé dans une salle de la mairie mais est revenu dans la salle d'animation du CADA à la demande des participants !

D'autres initiatives se succèdent et confèrent au collectif un rôle novateur, libre et de force de proposition.

Par exemple, une personne terminant sa formation en Energétique traditionnelle chinoise a proposé lors d'une des séances du collectif de faire bénéficier aux intéressés de séances gratuites, ce qui lui permettait également de pratiquer. Il n'a pas été possible de lui prêter la salle d'animation pour des questions d'assurance mais elle s'est installée dans la chambre d'une dame très ouverte et particulièrement intéressée. Elle est intervenue six ou sept fois en voyant quatre personnes à chaque fois. Cela a semblé beaucoup plaire. Je me suis quand même autorisée à la mettre en garde concernant les possibles traumatismes subis par les personnes et les risques de résurgence en fonction de sa pratique. Elle m'en a remerciée car elle n'en avait pas conscience.

Un autre exemple pourrait être la participation aux talents St Martinois, manifestation annuelle du village, qui consiste à exposer et vendre des œuvres de toute sorte (tricots, peintures, constructions...). La première année, ont participé une dame iranienne qui fait de la calligraphie et sa voisine mongole qui fabrique des bijoux et des tableaux en strass. Des participants français qui connaissent les modalités d'inscription et les partenaires s'y sont inscrits avec elles.

D. Le rôle du professionnel au collectif

Le professionnel du CADA/ATSA est le coordinateur du collectif. L'objectif initial aurait pu être de former un collectif autonome qui n'ait plus besoin du soutien du CADA/ATSA mais les participants ont souhaité que le CADA/ATSA reste partie prenante du collectif.

Le professionnel établit le calendrier des rencontres à l'année ainsi que la réservation de salle. Il invite les personnes par mail et distribution dans les boîtes aux lettres pour les personnes n'utilisant pas le courriel. Un affichage est également réalisé dans les locaux du CADA/ATSA. Il récupère les clés en mairie le jour J, ouvre la salle (ou délègue aux participants chevronnés), véhiculent une partie des participants. Il aide à installer la salle et anime la séance plénière en aidant à réguler la parole. Il récupère les propositions et inscriptions en fin de séance et établit un compte rendu qui prend plutôt la forme de proposition de sorties. Il tient à jour la liste de coordonnées. Il assure la distribution, après chaque séance et auprès de l'ensemble des participants, du compte rendu de la séance et de la liste de coordonnées. Il affiche au CADA/ATSA les sorties prévues, prête les sièges autos si besoin... Il encourage et incite les personnes à participer. Cela passe par beaucoup d'échanges informels autour des futures sorties, du blabla, de l'atelier dessin ; dans les couloirs, sur le parking, pendant les réunions d'information...

J'ai tenté, à une période, de demander à certains participants de s'investir avec moi sur l'organisation logistique du collectif. Cela n'a pas marché... les personnes me répondant toutes qu'elles ne se sentaient pas assez disponibles pour diverses raisons. Pourtant, lors de mes rares absences, les participants se sont répartis les tâches/rôles et ont fait vivre le collectif. Des participantes réfugiées ont ouvert la salle et installé l'espace. Des participants français ont animé la séance et fait un petit compte rendu.

Le professionnel informe l'équipe régulièrement et invite ses collègues à parler du collectif aux personnes qu'ils accompagnent en entretien individuel. Une expérimentation de participation de chaque membre de l'équipe en alternance a eu lieu. Cela a permis de faire découvrir l'intérieur du collectif d'ici et d'ailleurs mais cela n'a pas tenu dans le temps. Une forme d'isolement peut s'emparer du professionnel car il est seul à sa place d'animateur/coordinateur et ne peut pas réellement être remplacé par un autre membre de l'équipe en cas de besoin, du fait de leur méconnaissance du fonctionnement. L'équipe de travailleurs sociaux soutient, malgré tout, cette action par de l'aide pratique comme ouvrir la salle pour le dessin, blabla ; prêter les sièges autos, répondre à des demandes d'information.

Cela a une autre incidence de taille. Si je quitte le CADA, que devient le collectif d'ici et d'ailleurs ? Peut-il s'autogérer, sachant que les participants ont dit ne pas être disponibles pour prendre en charge la responsabilité de la logistique ? Un autre travailleur social du CADA/ATSA en prendra-t-il le relais ?

J'aimerais conclure cette présentation du collectif par quelques exemples des liens très forts qu'il permet de créer entre les personnes.

Je pense à Frédérique qui avait demandé à des personnes Syriennes de l'aider à cuisiner pour une fête de famille et qui a ensuite été invitée à leur mariage au CADA (où elle a passé plusieurs heures à attendre que ce soit prêt !) et qui reste en lien avec eux, même après leur départ à l'autre bout de l'agglomération.

J'aimerais prendre l'exemple d'une demande de Mamou, participante réfugiée, d'organiser un atelier de cuisine française. Trois participantes françaises et moi avons répondu à l'appel. Elle l'a organisé chez elle et en a fait la communication. Nous avons ensuite mangé en salle d'animation. La salade d'endives n'a pas remporté un franc succès contrairement à la mousse au chocolat mais le roquefort a été l'occasion de tous les paris, défis et fous rires !

Certaines expériences ont moins bien fonctionné... Comme Laure qui a proposé à Rawane, réfugiée Syrienne, de l'accompagner à son club de tricot. Il semble que l'accueil ait été très « froid » et qu'elles en soient reparties très déçues toutes les deux.

J'aimerais citer un dernier exemple de Laure et Frédérique qui viennent régulièrement rendre visite aux participantes réfugiées qui ne vont pas bien. Laure venait chaque semaine voir Rawane qui ne sortait plus quand sa fille adulte et ses petits enfants étaient sous les bombes en Syrie. Elle a également proposé une grande randonnée à Zia qui a fait une dépression après la réponse négative de l'OFPRA, alors qu'elle vient d'Erythrée.

Je pense aussi à Batri et Namal qui se sont connues au collectif. L'une est mongole, l'autre est palestinienne, elles sont toutes deux en France avec leurs filles. Elles n'avaient aucune langue commune avant d'apprendre le français et semblent malgré tout être devenues très proches. Elles viennent toujours ensemble au collectif ; elles ouvrent la salle et organisent l'espace.

II. Quels enjeux sont à l'œuvre dans le collectif d'ici et d'ailleurs ?

1. La problématique

L'animation et la participation à ce collectif m'ont amené à m'interroger sur un certain nombre de sujets et d'enjeux. J'ai pu profiter de mon inscription au DIU pour mettre au travail ces questionnements. J'ai choisi d'orienter ma recherche sur mon ressenti que je n'avais pu théoriser et élaborer auparavant, par manque de temps, de disponibilité, ou simplement parce que je ne savais pas comment m'y prendre...

J'en suis donc arrivée à cette problématique : « **Quels enjeux sont à l'œuvre dans le collectif d'ici et d'ailleurs ?** ».

On peut percevoir 3 niveaux d'analyse en fonction des participants ; Ce qui se joue pour les personnes réfugiées, ce qui se joue pour les personnes françaises et enfin pour le professionnel qui anime.

N'ayant pas la capacité de traiter ces 3 grandes thématiques (au vu de l'ampleur de la recherche), j'ai choisi de me concentrer sur les enjeux pour le public réfugié et sur les questionnements professionnels qui sont venus m'animer durant ces 4 années de partage avec le collectif. J'ai tout de même soumis mon questionnaire d'enquête par écrit à l'ensemble des participants dont les participants français car cet aspect m'intéresse aussi, bien sûr ! Les réponses à ce questionnaire me permettront ainsi, hors cadre de recherche et de ce mémoire, de tenter d'évaluer le collectif. J'ai réalisé 2 entretiens avec des participantes réfugiées.

J'ai fait l'hypothèse première que le collectif restaure le lien d'humanité malmené par les traumatismes subis au pays d'origine et lors du chemin de l'exil par les personnes réfugiées et favorise leur intégration future à la société d'accueil.

Suite à cela, mes questionnements professionnels étant de plus en plus prégnants, je me suis intéressée au sens et à l'évolution qu'apporte le collectif à ma pratique professionnelle, notamment en terme de co-construction.

Pour l'enquête auprès des personnes réfugiées, j'ai choisi 2 personnes qui participent au collectif depuis longtemps (2 à 3 ans) et pour lesquelles j'ai pu observer un réel changement d'attitude dans le quotidien. J'ai observé ce changement chez un bien plus grand nombre de personnes mais je me limiterai, par manque de temps...

2. L'enquête

J'ai choisi de poser des questions ouvertes afin de ne pas orienter les réponses. Je me suis attachée à ce qu'apporte le collectif car j'ai interrogé des personnes qui y participent de manière assidue. Je suis donc partie du principe que cela leur apportait quelque chose et qu'elles pourraient me faire part des aspects qui les interrogent ou qu'elles trouvent plus négatifs dans la question sur les idées de changement et d'amélioration.

La première femme est Palestinienne, mère isolée avec 4 filles (dont l'une majeure l'a rejoint en France quelques mois après son arrivée). Je l'appellerai Namal. Elle a obtenu le statut de réfugié et a quitté le CADA depuis environ 6 mois pour intégrer un appartement sur la commune voisine. Elle continue de participer aux séances plénières, aux activités fixes (dessin et blabla) et aux sorties. En parallèle, elle suit une formation autour de l'accès à l'emploi pour les femmes étrangères qui en sont éloignées ; à raison de 3 jours par semaine.

La seconde femme est Mongole, mère isolée avec sa fille de 13 ans. Je l'appellerai Batri. Elle est en demande d'asile, à la phase du recours CNDA et attend une convocation depuis plus de 2 ans. Elle suit une formation en couture depuis quelques mois ; à raison de 2 jours par semaine. Elle ne peut plus participer aux séances plénières de ce fait là, mais est toujours très assidue au blabla et participe toujours beaucoup aux sorties.

Les entretiens se sont déroulés dans mon bureau au CADA. J'ai senti un malaise dans le déroulé de l'entretien avec Namal. A posteriori, j'ai analysé qu'elle n'était pas revenue dans ces bureaux depuis sa sortie du centre et qu'ils représentaient certainement un lieu d'aide mais peut-être aussi de dépendance. Je l'ai sentie mal à l'aise de croiser mes collègues. Durant l'entretien, elle était très introvertie, ce qui est son tempérament habituel mais j'ai senti une vraie gêne à être là également. Je n'ai pas pris d'interprète car Namal parle de mieux en mieux le Français et cela la valorise. La compréhension n'a pas toujours été aisée mais il me semblait que prendre un interprète aurait pu nuire à sa dynamique et à son estime d'elle-même vis-à-vis de la langue et de son insertion.

J'ai, en revanche, réfléchi à modifier le lieu de passation du questionnaire pour l'entretien suivant. Batri est encore hébergée au CADA et accompagnée par une de mes collègues. Je ne la reçois donc habituellement jamais dans mon bureau mais elle vient régulièrement dans les bureaux du CADA. J'ai choisi de prendre un interprète par téléphone car sa communication en français est encore très limitée. Cela m'a empêché de changer de lieu d'entretien car je ne pouvais pas prendre d'interprète par téléphone dans un autre lieu. J'avais pensé à la salle d'animation, à son espace de vie (chambre, cuisine...), à l'extérieur... mais ça n'a pas été possible. Cela n'a pas semblé la gêner du tout. Elle paraissait très à l'aise et très contente d'être écouté sur ses retours sur le collectif, de surcroît en pouvant s'exprimer pleinement grâce à l'interprète.

Je vais donc maintenant m'intéresser aux effets que produisent le collectif sur les personnes réfugiées.

III. Les effets du collectif d'ici et d'ailleurs sur les participants réfugiés

1. La permanence du lien dans un cadre sécurisé pour des réfugiés psycho-traumatisés

A. Des participants réfugiés en souffrance...

Je vais partir du présupposé entendu que la plupart des réfugiés ont subi des traumatismes psychiques voire également physiques. En effet, le départ du pays d'origine fait suite, pour la plupart des réfugiés, à des menaces, agressions ou persécutions. Le chemin de l'exil, passage obligé avant de trouver asile en lieu sûr, est également pour nombre de réfugiés un lieu d'insécurité, de maltraitances physiques et psychiques et de traumatismes.

Le traumatisme est défini dans le dictionnaire comme l'ensemble des troubles provoqués dans l'organisme par une lésion, une blessure grave ou, comme un choc émotionnel très violent. Nous nous intéresserons à la deuxième définition, soit le psycho traumatisme.

L'Association des psychiatres américains (APA) le décrit sous la forme de troubles présentés par une personne qui a vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé son intégrité physique et psychique ou celle d'autres personnes présentes, ayant provoqué une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'effroi, et ayant développé des troubles psychiques liés à ce traumatisme (DSM-IV-TR, APA, 2000). Les manifestations du traumatisme prennent la forme d'un trouble de l'existence chez l'individu qui voit ses rapports au monde bouleversés et son appartenance à la communauté des êtres vivants menacée. La confrontation en tant que victime ou témoin, d'actes de violences extrêmes, intentionnelles, d'humains sur d'autres humains, détruit la confiance en l'Autre. Apparaît une menace de rupture des liens sociaux.

La dynamique de reconstruction passe par un mouvement de résilience. La résilience est envisagée comme un processus multifactoriel engageant tous les sujets qui vont être en relation avec la personne concernée⁵. Le travail de reconstruction est certes individuel mais il doit passer par le relationnel comme base de partage et de sécurité.

⁵ Vicky Vanborre : les ressources relationnelles, un moteur de vie. Rhizome #69-70, décembre 2018

Les personnes réfugiées sont généralement très isolées car elles n'ont pas, sur place, d'entourage familial, amical ou professionnel ; hormis éventuellement le conjoint et les enfants, voire la communauté du pays d'origine présente.

B... qui retrouvent une communauté d'appartenance dans un cadre bienveillant

Le collectif d'ici et d'ailleurs permet alors aux personnes de se recréer un réseau relationnel dans un cadre bienveillant et sécurisant. Il peut donc participer au rôle de « périphérie affective », défini par Patrick Clervoy comme : « un maillage de l'ensemble des relations sociales (...). » C'est grâce à cette périphérie affective que la personne va pouvoir se sécuriser, trouver du réconfort. La restauration des liens interpersonnels lui permettra de retrouver sa place au sein de la communauté humaine.

Cela m'évoque un échange informel avec un participant français qui anime un atelier dessin/peinture au CADA dans le cadre du collectif. A la séance plénière précédente, à laquelle il n'avait pas pu participer, avait été évoqué le fait que la participation des personnes n'est pas toujours fiable. Certains disent qu'ils viendront et ne viennent pas, d'autres viennent sans prévenir... J'ai trouvé son positionnement très intéressant, en lien avec la question du psycho traumatisme. Il m'a expliqué que pour lui, le rôle des participants « français » était d'assurer une stabilité, de ne pas se laisser déstabiliser par l'impermanence des personnes réfugiées, de ne pas fonctionner en miroir. Il m'a dit avoir abaissé ses exigences et rester là où il était attendu ; et notamment dans la proposition d'un lieu stable, cocoonant et sécurisant.

Il ressort des entretiens menés au cours de l'enquête que les personnes viennent en premier lieu au collectif pour rencontrer des personnes et qu'elles trouvent cela en participant. On peut penser que l'investissement dans le collectif les aide à lutter contre le sentiment d'isolement sans pour autant se trouver en demande d'aide. Les participants français offrent des attitudes relationnelles positives. Ils offrent un espace de parole tout en laissant la liberté à chacun de parler ou de se taire. Je fais allusion à une anecdote lors d'un échange informel avec une nouvelle participante française, Cécile, d'une trentaine d'années. Elle avait participé à quelques séances plénières et proposé des sorties désirées par de jeunes participantes réfugiées, de son âge. L'ensemble des jeunes réfugiées, Africaines pour la plupart, avaient des enfants en bas âge. Cécile m'interrogea un jour sur le vécu des personnes ; me disant, je n'ose pas demander de peur de brusquer mais je n'ai aucune idée de ce qu'ont vécu ces jeunes

femmes. Ont-elles enduré ce que nous voyons à la télé ? Où sont les papas ? Morts à la guerre, en train de faire la manche... ?

Cela illustre bien l'état d'esprit de bienveillance des participants, ouverts à accueillir l'autre tel qu'il est, dans un échange empathique et compréhensif, sans être intrusifs.

En effet, le groupe composé de personnes bienveillantes et offrant une stabilité permet certainement aux personnes de s'ouvrir, de « lâcher » un peu dans un espace contenant. La fiabilité du groupe, qui peut s'apparenter à une figure d'attachement, propose une enveloppe sécurisante. Il ressort de l'enquête que grâce au collectif, les personnes réfugiées interrogées disent avoir pu s'ouvrir aux autres et avoir créé des relations avec des français mais également à l'intérieur du CADA, avec des personnes d'autres communautés. On peut penser que le collectif permet de développer un sentiment d'appartenance et de répondre à un besoin de reconnaissance et d'inclusion à la communauté humaine, voir à la société d'accueil. Les besoins d'appartenance et d'estime de soi arrivant juste après les besoins physiologiques et de sécurité dans la pyramide de Maslow.

L'impossibilité de travailler pour les demandeurs d'asile empêche de se construire un réseau et de retrouver une estime de soi par ce biais-là. Le sentiment d'appartenance au collectif peut, en partie, pallier cela en aidant les personnes réfugiées à mobiliser leurs ressources. Les participants français montrent aux personnes réfugiées qu'ils croient en elles, ce qui leur permet de reprendre confiance et de gagner en autonomie dans la société d'accueil. Cela permet également aux personnes de faire bouger leur identité sociale, peu valorisée. En effet, elles peuvent se définir comme demandeur d'asile, comme parent, comme hébergé en foyer... mais elles ont peu de droits et d'accès à des choses plus valorisantes. Leurs ressources financières étant très faibles, l'accès aux loisirs est, par ailleurs très limité. Grâce au collectif, elles retrouvent une identité plus valorisée en lien avec leur profession, leur origine... les participants français s'intéressent et valorisent cette identité là ; en demandant des conseils ou de l'aide parfois. Je pense notamment à une participante, se définissant elle-même comme n'aimant pas la cuisine qui a pu demander à plusieurs reprises à des personnes de venir l'aider à cuisiner lors d'un repas de famille chez elle.

Cet exemple illustre bien la relation égalitaire qui peut régner dans le groupe. Les participants français proposent plus de sorties du fait de leur meilleure connaissance de l'environnement et des cours de langue. Les participants réfugiés proposent d'autres activités comme des ateliers cuisine ou un atelier couture. Cette relation égalitaire permet à chacun d'améliorer son estime

de soi. Le fait que le point de départ du collectif soit le centre d'hébergement peut peut-être jouer dans l'établissement de cette relation égalitaire. En effet, c'était la demande initiale et le projet était écrit en ce sens mais une partie des participants français interviennent déjà au CADA en tant que bénévoles sur des actions telles que les cours de français et le soutien scolaire, ou sur de l'aide aux personnes déboutées sortantes du CADA... cela m'a un petit peu inquiétée au démarrage du collectif car je craignais que la relation égalitaire voulue ait du mal à s'instaurer. Mais l'animation du groupe permet d'inscrire chaque participant à la même place et de laisser la liberté à chacun de proposer des activités ou non. Les personnes réfugiées s'en sont assez vite emparé, pour notamment proposer des débats, demander des temps de discussion en français, proposer des ateliers cuisine interculturels...

2. La richesse de rencontres interculturelles

Il semble important, à ce point, d'aborder l'interculturalité présente au collectif d'ici et d'ailleurs. Les personnes enquêtées ont toutes dit que c'était une richesse pour elles que de découvrir de nouvelles cultures. La culture française, bien sûr, car elles souhaitent comprendre ce qu'elle voit au quotidien et qui leur est étranger mais les cultures des autres participants également. Pour exemple, un groupe de femmes africaines a organisé un atelier cuisine qui a lieu une fois par mois. Chaque famille participante contribue à hauteur de dix euros et chaque communauté d'origine organise un repas traditionnel de son pays, en alternance (Côte d'Ivoire en janvier, Congo RDC en février, Tchad en mars...). Une partie des femmes de ce groupe participe au collectif et c'est par ce biais là que des femmes palestinienne, mongole ou chinoise ont pu s'associer à ces ateliers cuisine qui semblaient plus « communautaires » au départ.

La notion d'interculturalité préconise de créer des espaces de dialogue et de rencontre où pourront se développer les échanges nécessaires à une meilleure compréhension mutuelle.

Et pour que cette négociation puisse se déployer, trois préalables apparaissent nécessaires : considérer l'autre comme un partenaire et non comme un irréductible barbare ; analyser les divergences avec lui comme autant de conflits de valeurs et non comme des conduites asociales ; être convaincu de la possibilité d'un rapprochement et non d'un choc de civilisations⁶.

En tant que travailleur social, formé à l'interculturalité, j'ai la possibilité d'aider au décodage culturel qui permettra aux personnes de ne pas se sentir « agressées » dans leur propre culture

⁶ Pour une approche interculturelle en travail social, Margalit Cohen Emerique, éd Presses de l'EHESP (2011)

mais de se décentrer et d'envisager la culture de l'Autre dans le non-jugement afin d'accéder plus facilement à cette ouverture à l'inconnu. Un exemple me vient en écrivant cela. Une dame Kazakhe s'était inscrite à une sortie organisée par un couple français. Les personnes discutaient sur le parking, en attendant cette dame. Après un moment, l'homme qui proposait la sortie me demande si nous pouvons monter voir chez cette personne si elle souhaite toujours venir et s'il faut l'attendre. Nous montons ensemble, la dame nous ouvre et part vite dans sa chambre sans saluer le monsieur. Je sens qu'il s'offense un peu de cette attitude. Très rapidement, je comprends que la dame nous a ouvert pensant que c'était quelqu'un d'autre et qu'elle ne portait pas son voile ; ce qui était très gênant à ses yeux. J'ai pu expliquer cela au monsieur français avant que Mme revienne tout sourire. Elle avait oublié la sortie et n'a pas pu y aller mais au moins, le participant français n'est pas reparti « vexé » de son attitude !

On peut distinguer trois étapes de l'approche interculturelle :

- La décentration devant permettre de comprendre ses propres modes de fonctionnement afin de mieux prendre de la distance à leur égard.
- La seconde étape consiste à aller à la rencontre des cadres de référence de l'autre, afin d'apprendre comment il fonctionne et d'identifier sa logique.
- Enfin, la médiation qui tente d'établir des compromis amenant à trouver un point d'équilibre entre similitude et différence, entre égalité et diversité.

Lors de l'enquête, je me suis aperçue que la découverte de la culture française, de l'Histoire de France, de sa cuisine et de ses codes sociaux animait beaucoup les participants réfugiés. Ils souhaitent apprendre la langue mais également comprendre le monde dans lequel ils évoluent. Les participants français amènent cela et sont, de leur côté, très ouverts et curieux des autres cultures.

Les anecdotes interculturelles sont légion au collectif. Je pense à Cécile, participante française, qui a organisé une sortie à la piscine municipale. Les personnes sont venues sans couches pour les bébés. Elle a dû improviser l'achat de couches puis expliquer à quelques dames qui allaient se faire exclure de la piscine qu'elles ne pouvaient pas rentrer habillées dans le bassin... je crois qu'elles gardent un souvenir mémorable de cette sortie.

Je pense à Frédérique, participante française, invitée à un repas, le midi, chez une dame congolaise. Elle arrive à 12h30 et s'étonne de la trouver en cuisine. Elle s'installe pour jouer avec les enfants en attendant. Elle est repartie à 16h, car elle avait un impératif, sans avoir mangé ! Maintenant, quand elle est invitée, elle explique les codes français avant de demander

à quelle heure les personnes pensent réellement manger et cette histoire est restée comme une bonne « blague » entre les 2 dames !

Je me suis aperçue aussi, qu'après quelques mois de participation au collectif, les participantes réfugiées font la bise aux françaises. La bise pour se dire bonjour est très codée culturellement. Très peu de pays ont cette coutume.

Cette démarche interculturelle demande à chacun de faire face à ses préjugés et de les surmonter. Cette question est prégnante aussi dans le rapport homme-femme en fonction des cultures.

3. Un pas vers l'intégration

Cet accès à la culture française « de l'intérieur » permet aux personnes de s'intégrer beaucoup plus facilement dans la société française.

En effet, il s'agit d'une réelle ouverture sur le pays dans lequel les personnes vivent. N'oublions pas que l'absence de droit au travail conjugué à la vie en CADA placent les personnes à la marge de la société. Le collectif d'ici et d'ailleurs trouve son origine dans ce constat ; la grande difficulté, voire l'impossibilité de rencontrer des Français en dehors des administrations ou des associations caritatives (service et aide). Hormis pour les personnes ayant des enfants scolarisés, pour qui il est possible, mais difficile, de rencontrer des personnes françaises par le biais de l'école.

Dans l'état des lieux national de la prise en charge et de la prise en compte de la santé mentale des réfugiés et demandeurs d'asile au sein du dispositif national d'accueil (réseau Samdarra, avril 2012), il est noté⁷ : « *les actions pensées dans une perspective psychosociale [...] répondent aux différents besoins et attentes des personnes issues de la demande d'asile : réinscription dans les liens sociaux, trouver une place, un rôle et une utilité voire une reconnaissance sociale, s'approprier un espace symbolique, gagner en autonomie... mais aussi de limiter les effets délétères, anxiogènes et parfois aussi destructeurs de l'inactivité, de l'attente, de l'incertitude face à un avenir difficilement prévisible et maîtrisable.* »

Cela correspond tout à fait aux effets du collectif que j'ai pu constater sur les personnes. De surcroît, le collectif d'ici et d'ailleurs, du fait de sa mixité socioculturelle, permet aux personnes d'apprendre et de pratiquer la langue française. Il apporte le sentiment d'être

⁷ P°58

accueilli par la société, contrairement à ce que peut faire vivre la procédure de demande d'asile. Ce ressenti d'ouverture, d'inclusion est un préalable très positif, voire indispensable à l'effort d'intégration. Du côté de la société française, cela permet de faire tomber les préjugés et de s'ouvrir à la diversité, en conservant un sentiment d'unicité, en ne se sentant pas menacé...

Selon Durkheim, l'intégration découle d'un processus de socialisation (secondaire dans ce cas-là) qui implique que ceux qui en bénéficient trouvent leur place dans la société, dans la nation, dans les institutions dont ils acceptent et acquièrent les règles, les normes ou les valeurs. On peut donc penser que le collectif d'ici et d'ailleurs permet de faciliter l'intégration des personnes au sens où malgré leurs statuts administratifs, elles commencent à trouver une place dans la société.

Dominique Schnapper définit l'intégration comme « *les formes de participation [des populations migrantes] à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle et l'adoption des comportements familiaux et culturels*⁸. »

On comprend alors que l'intégration des participants réfugiés n'est pas possible seulement par le biais du collectif mais que c'en est une très bonne introduction.

Lors de l'enquête, les personnes ont cité les divers termes ayant trait à une amorce de l'intégration sociale (et non professionnelle) c'est-à-dire la découverte et l'appropriation d'une nouvelle culture. On retrouve : apprendre le français, découvrir l'environnement, rencontrer, créer des relations, s'ouvrir.

À la question « pensez-vous que le collectif apporte quelque chose à la Société française ? », les 2 personnes m'ont répondu que ça facilitait leur intégration (ou aidait à trouver sa place). On peut donc penser que ce type de collectif pourrait être généralisé afin de créer une cohésion plus forte entre nationaux et primo arrivants, et de ce fait faciliter l'intégration dans la société de manière plus générale.

Je souhaiterai aborder rapidement les conséquences pratiques de la participation au collectif d'ici et d'ailleurs pour les participants réfugiés. Comme vous l'avez certainement constaté, il

⁸ Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Gallimard, Collection Bibliothèque des Sciences humaines, 1991, p.93

n'est que très rarement question des « papiers » ou de la procédure de demande d'asile. Aucune question n'est posée en ce sens et les personnes sont libres de l'aborder ou non. Lorsqu'elles le font, un vrai réseau d'entraide se met en place si elles le souhaitent. En effet, si les personnes sont déboutées de leur demande d'asile, chacun est vigilant à l'état moral de la personne et aide à rechercher des solutions d'aide (hébergement, petits travaux rémunérateurs, soutien financier, accompagnement dans les démarches...). Pour les bénéficiaires d'une protection, le besoin est moindre mais en général, il y a des propositions de dons de meubles dans le réseau de chacun, une aide à la découverte des administrations locales, un accompagnement à l'installation pour les personnes qui restent dans le secteur...

Le fait que la question des « papiers » soit très peu abordée permet aux personnes de trouver une place où elles ne sont pas définies par leur statut administratif (demandeur d'asile qui ne sera peut-être pas autorisé à rester) mais cela induit également qu'il est plus difficile de faire part de leurs limites liées à ce statut (faibles ressources financières, impossibilité de se rendre à l'étranger...)

J'aimerais conclure cette partie sur les effets de la participation au collectif d'ici et d'ailleurs sur la santé mentale des participants réfugiés. On a vu précédemment que la participation au collectif peut favoriser la résilience chez certaines personnes et va donc aider à atténuer, voire dépasser, certains symptômes post traumatiques. Le fait de savoir qu'on n'est pas seuls, que d'autres s'inquiètent pour nous permet de retrouver un lien d'attachement et de réintégrer la communauté humaine. En cela, le collectif d'ici et d'ailleurs peut-être perçu comme un dispositif relevant du « care » ou « prendre soin ».

Il permet aux personnes réfugiées de recevoir mais également de donner d'elles. Il permet de valoriser son identité sociale, de renforcer son estime de soi.

On peut donc affirmer que la participation au collectif d'ici et d'ailleurs, loin de remplacer une aide psychologique, contribue à un mieux-être ou une amélioration de la santé mentale des personnes réfugiées.

Je n'aurai pas le temps durant cette recherche d'approfondir ces questions mais je pense que le constat est le même pour les participants français et le professionnel coordinateur...

IV. Les effets sur ma pratique professionnelle

Après avoir étudié les effets du collectif d'ici et d'ailleurs sur les participants réfugiés, je souhaiterais également étudier ses effets sur ma pratique d'intervenante sociale en CADA/ATSA. En effet, j'ai repris l'animation du collectif d'ici et d'ailleurs à la suite du départ de la stagiaire assistante sociale qui l'avait conçu et démarré.

Ma pratique professionnelle avait toujours été axée, jusqu'alors, sur l'accompagnement individuel ; la prise en compte des difficultés de la personne, l'élaboration d'un plan d'action... sur un rapport aidant/aidé ; expert/bénéficiaire. Je n'avais pas appris l'intervention sociale collective en formation et n'avais jamais travaillé dans des services la pratiquant. L'équipe dans laquelle je travaille a également cette forme individuelle de pratique.

1. Une activité à contre-courant ?

Au moment de la création du collectif, les conditions de travail en CADA s'étaient beaucoup dégradées puisque le taux d'encadrement était passé de 1 ETP (équivalent temps plein) pour 10 hébergés en 2007, lors de mon arrivée au CADA, à 1 ETP pour 20 hébergés en 2015... Le poste d'animation/vie collective avait donc disparu et les animations portées par l'ensemble de l'équipe également. Le travail s'est recentré sur des tâches socio-juridico-administratives, en individuel, dans le bureau. Les arrêts maladies et burn-out se sont multipliés au moment de la réforme de l'asile en 2015, du fait du durcissement des conditions d'accueil des réfugiés, de la dégradation des conditions de travail en CADA et de difficultés inhérentes à la structure dans laquelle je travaille (problème avec la direction). Dans ce contexte-là, les projets de groupe apparaissent bien souvent comme une « tâche » supplémentaire facultative et non comme une pratique complémentaire et nécessaire.

En cela, la création du collectif d'ici et d'ailleurs peut sembler aller à contre-courant mais apparaît, malgré tout, comme une nécessité. Les travailleurs sociaux ont moins de temps et doivent absorber beaucoup plus de dossiers. Assez rapidement, réfugiés et travailleurs sociaux se sentent « enfermés » et ont besoin d'ouverture sur l'extérieur. La présence de bénévoles prêts à s'investir et le soutien de la directrice de l'époque permettent de tendre vers une diminution de l'isolement et un mieux-être des réfugiés et des travailleurs sociaux par le biais de ce groupe.

Me voici donc propulsée comme animatrice du collectif d'ici et d'ailleurs, groupe pensé autour des notions de participation et d'empowerment, dont je n'ai qu'une très vague connaissance théorique grâce à l'engouement de la stagiaire assistante sociale que j'accueille !

Je dois bien avouer que j'étais très angoissée à l'idée de reprendre, seule, l'animation de ce groupe qui s'appuyait sur des notions que je ne maîtrisais pas, même si j'en percevais tout l'intérêt. Je les ai vécues avant de les approfondir théoriquement. Le DIU m'a donné l'occasion de conscientiser et de valoriser cette pratique collective que j'ai développée. Cet approfondissement va me permettre de renforcer ma confiance professionnelle et certainement d'aller encore un peu plus loin avec le collectif d'ici et d'ailleurs ; essayer de l'évaluer, promouvoir encore plus la participation...

Je souhaite faire un petit retour sur ce que deux participantes réfugiées pensent que le collectif apporte au professionnel (résultats d'enquête). Les réponses se catégorisent en :

-bonheur/plaisir

-satisfaction d'aider/ gout de mon travail/ motivation

-chaleur humaine/ tranquillité/ rendre les gens heureux et ouverts

Ces réponses vérifient parfaitement ce que je ressentais de très positif lors de ma participation au collectif d'ici et d'ailleurs mais que j'avais besoin de théoriser !

Je vais donc, tout d'abord, préciser que le travail social collectif permet d'associer, d'une façon active les personnes concernées aux efforts des institutions en vue d'améliorer leur situation économique, sociale et culturelle. L'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) est l'appellation choisie en France pour désigner le travail social de groupe. Elle vise la promotion du milieu, alors que l'intervention sociale individualisée recherche la promotion individuelle. Elle permet de dépasser le tête-à-tête travailleur/usager et contribue aussi à lutter contre une forme d'usure professionnelle. *L'ISIC peut être définie comme l'action des travailleurs sociaux auprès de personnes constituées en groupe, sur un territoire ou dans une institution avec pour objectif d'apporter des réponses collectives à des problèmes collectifs ; de faciliter l'accès aux ressources existantes et/ou en créer des nouvelles ; de développer l'autonomie personnelle et sociale par la participation citoyenne à la vie sociale locale*⁹.

⁹ ANAS (association nationale des assistants de service social) 2007

Je vais également tenter de définir la notion de participation, centrale dans le collectif d'ici et d'ailleurs. L'UNAFORIS dans son guide de septembre 2018¹⁰ note que « *la participation repose sur la reconnaissance de toute personne comme sujet de droits et de savoirs et sur le principe de l'égalité de dignité. Toute personne quelles que soient ses conditions et réalités de vie, doit avoir la possibilité de participer à tout ce qui concerne sa situation et son devenir. La participation est un moyen pour chacun de se prendre en main, d'agir de manière autonome et de se déterminer librement, en référence aux valeurs démocratiques et républicaines.* »

Le collectif d'ici et d'ailleurs a émané d'une demande des résidents du CADA de rencontrer des Français dans une relation égalitaire, amicale, différente de la relation d'aide ou administrative dans laquelle ils en rencontraient déjà. Ce constat local est corroboré par un article, écrit par Hamad Gamal et publié sur le blog du site Médiapart. Il met en avant que l'une des plus grandes difficultés pour les réfugiés est celle de rencontrer des Français et d'établir des liens avec eux. Il estime à 90% le nombre de réfugiés interrogés concernés par cette problématique.

Le projet du collectif d'ici et d'ailleurs a été pensé avec les résidents dans un certain nombre d'objectifs (cf présentation) ; dont celui de prendre une position d'acteur afin de favoriser un rapport d'égalité et de réciprocité entre participants, de valoriser les savoirs et compétences des résidents ainsi que de favoriser leur autonomie.

En effet, selon Paul Ricoeur, une des sources de souffrance fondamentale de la condition humaine est le sentiment d'impuissance ; « la souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même mentale, mais par la diminution voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi. ». L'épanouissement passe donc par l'action.

2. Une remise en cause du cadre professionnel ?

Petit à petit, le collectif d'ici et d'ailleurs est venu bouleverser ma pratique professionnelle en interrogeant mes cadres de référence habituels. En effet, une situation illustre bien ce changement et les questionnements éthiques de positionnement que cela engendre pour moi. Un vendredi soir, alors que je rentrais d'un module du DIU qui avait eu lieu à St Etienne, un résident du CADA m'a appelé (sur mon téléphone personnel, dont je ne

¹⁰ Guide de la participation des personnes ressources concernées aux formations à l'intervention sociale

sais pas comment il avait eu le numéro) pour m'annoncer le décès d'un M. que j'accompagnais et qui était gravement malade. J'ai appelé la directrice du CADA afin qu'elle puisse intervenir, si besoin. Humainement, j'aurai souhaité prendre contact avec l'épouse de ce monsieur, que j'accompagnais également. Mais, je pensais que, professionnellement, cette démarche serait mal vue par ma directrice et mes collègues. J'y ai donc pensé tout le weekend, sans rien faire, et je suis allée présenter mes condoléances à la dame le lundi matin, avant d'entamer avec elle l'ensemble des démarches administratives qui font suite à un décès et précèdent un rapatriement de corps.

Cette situation a cristallisé pour moi, ma transformation professionnelle avec le besoin de sortir du cadre rigide et de pouvoir laisser libre cours à mon humanité, toute mesure gardée pour me protéger psychiquement. Cela donne à voir mon tiraillement professionnel intérieur que j'ai eu besoin d'éclairer de certaines notions théoriques.

Il me semble important de définir, à ce niveau, la notion d'empowerment, nommée aussi pouvoir d'agir, qui s'élabore auprès des groupes. Cette approche, en travail social, repose sur la reconnaissance de deux expertises complémentaires dans toute forme d'intervention : l'expertise professionnelle et l'expertise expérientielle. La première s'appuie sur des connaissances théoriques et techniques et l'accumulation d'années de pratiques tandis que la seconde témoigne de l'intégration d'expériences de vie et des compétences correspondantes. Cette approche nécessite un changement fondamental de posture de la part de l'intervenant qui doit renoncer au présupposé d'expertise et prendre en compte les connaissances expérientielles des personnes et des groupes. Il s'agit donc bien d'associer celui que l'on veut aider. Il faut s'appuyer sur les forces et ressources des personnes plutôt que sur leurs déficits ou besoins. Trois dimensions sont intriquées dans l'empowerment : la dimension individuelle et intérieure (estime de soi, compétences, conscience critique, capacité à agir) ; la dimension interpersonnelle ou communautaire et la dimension politique ou sociale. La notion d'action collective et d'empowerment est utilisée pour atteindre trois grands types d'objectifs : enrichir l'activité professionnelle ; améliorer la situation de la personne ; transformer les institutions voire la société.

En cela, on peut penser que le collectif d'ici et d'ailleurs favorise le pouvoir d'agir des personnes. En effet, chaque participant du collectif peut proposer des activités, s'y inscrire, impulser de nouvelles idées... les membres du groupe viennent d'horizons et de parcours très différents, en termes de nationalités et d'origine socioculturelles. La communauté est créée sur l'envie et la volonté de se rencontrer et de partager. On peut identifier différentes formes

de participation et d'empowerment dans le collectif d'ici et d'ailleurs. En effet, certaines personnes, particulièrement isolées (entre autres les deux personnes que j'ai interviewées), trouve dans le collectif la communauté de référence qui contribue à leur épanouissement. Elles s'investissent beaucoup dans ce qui est déjà proposé et commencent à faire de nouvelles propositions.

D'autres participants ont déjà une communauté de référence, définie par une origine commune, mais viennent au collectif, encouragés par les « leaders » de cette communauté. Je pense là à un groupe de femmes Africaines qui organisent, en autonomie, des ateliers cuisines, les anniversaires de leurs enfants... Deux femmes du groupe que je perçois comme « moteurs » participent au collectif de manière active et encouragent les autres à y participer. Je pense qu'elle trouve un plus grand pouvoir d'agir, et notamment d'interagir avec la société d'accueil, dans le cadre du collectif d'ici et d'ailleurs. Elles proposent, d'ailleurs, des activités leur permettant d'appréhender différemment la vie en France (atelier cuisine française, sortie en discothèque...)

En résumé, on peut penser que les objectifs de transformation individuelle pour les participants et d'enrichissement professionnel pour moi sont à l'œuvre. L'objectif de transformation sociétale est mis en œuvre dans la sensibilisation des Français à la condition des demandeurs d'asile en France mais n'a pour l'instant, je crois, pas d'impact politique ou/et institutionnel.

3. Un enrichissement et une ouverture sur la pratique

Le collectif d'ici et d'ailleurs part de l'hébergement mais avant tout de la volonté d'un professionnel de changer son approche de travail. L'équipe de travailleurs sociaux n'est que peu investie dans l'action. Il a été tenté d'alterner la participation de chaque membre de l'équipe auprès du professionnel porteur de l'action mais cela n'a pas tenu dans le temps ; au regret de certains participants français (cf les réponses au questionnaire d'enquête distribué sous forme d'évaluation). Le collectif bénéficie tout de même à l'ensemble des travailleurs sociaux du fait de l'étayage en termes de soutien entre participants et de réduction de l'isolement des personnes, qui trouve un nouvel entourage et ne s'adresse plus exclusivement à « leur » travailleur social.

La direction soutient totalement cette action en paroles et en actes. En effet, la directrice actuelle du CADA/ATSA oriente sur le collectif toute nouvelle personne en demande

d'intervenir auprès du public hébergé. Ceci permet de nouvelles actions telles que les sorties organisées par les membres du RAIS¹¹, l'intervention d'une personne formée en Energétique traditionnelle chinoise, des sorties proposées par des personnes n'ayant pas la disponibilité pour intervenir en semaine... la direction du CADA est également ouverte aux propositions faites par les participants du collectif, réfugiés ou français. Cela permet de favoriser la démarche d'empowerment du groupe et de chaque participant.

Cette expérience d'animation du collectif d'ici et d'ailleurs a modifié mon positionnement professionnel. Mon regard et mon rapport aux personnes hébergés au CADA/ATSA et aux participants français ont évolué et mes questionnements également. Cela a transformé en profondeur la perception de mon travail.

En effet, j'ai pu saisir l'importance que les projets à destination du public réfugié partent d'abord de leurs besoins et de leurs attentes. J'ai pu mesurer à quel point un collectif de ce type a la capacité de mettre en œuvre les projets des personnes. Cette démarche est valorisante et permet de reprendre confiance en soi et de faciliter une intégration future dans la société.

En tant que professionnelle, je me retrouve à une place d'agent facilitateur nécessaire, mettant mon expertise à la disposition des personnes. Je me sens à une place stratégique, à l'intersection entre le structurel et le personnel, dans un mouvement collectif et individuel.

Cela m'a demandé de lever quelques inquiétudes quant à la perte d'un certain « pouvoir » où la seule personne compétente pour résoudre les « problèmes » est le professionnel. Selon Yann Le Bossé, l'approche centrée sur le pouvoir d'agir passe nécessairement par un déplacement de la posture professionnelle car elle modifie en profondeur son identité. C'est ce que j'ai ressenti au fil des années grâce à l'animation de ce collectif mais c'est seulement maintenant que j'en comprends les mécanismes. En contrepartie de cette impression de « perte de pouvoir », l'impuissance que je ressens régulièrement n'est plus un échec car l'accompagnement devient une collaboration.

Cette démarche n'est pas toujours possible mais j'essaie d'y tendre au maximum.

Au fil du temps, j'ai pu acquérir une place plus libre, un rôle différent. La relation est redéfinie, je peux m'appuyer sur les personnes moteurs du groupe afin de faire passer les

¹¹ RAIS : réseau d'aides et d'initiatives solidaires

informations importantes, afin d'accompagner d'autres membres du collectif vers plus de pouvoir d'action personnel, d'autonomie.

La recherche sur cette thématique m'a également permis d'identifier les compétences que j'ai dû/pu développer grâce à cette expérience : saisir l'opportunité d'une mise en relation, être créative pour faire émerger l'expression, susciter une dynamique, valoriser les personnes dans un cadre collectif, promouvoir la transmission de compétences et l'aide mutuelle, animer un groupe et gérer la logistique. En résumé, aider à créer un mouvement et à élargir le monde des possibles.

Les freins principaux que j'ai ressentis sont : le manque de temps, car l'ensemble des « tâches » confiées à un intervenant social en CADA/ATSA doit tout de même être réalisé et la difficulté à investir mes collègues dans cette action, avec un sentiment d'isolement professionnel, parfois, dans ce changement de pratique. Sur ce deuxième point, l'investissement de la directrice du CADA/ATSA sur le sujet de la participation des personnes est un réel soutien pour moi.

En effet, grâce à l'identification de personnes se saisissant de ce pouvoir d'agir, la directrice du CADA/ATSA a pu proposer la mise en place de l'élection d'un CVS, conseil de vie sociale. Cinq personnes hébergées au CADA/ATSA, trois hommes et deux femmes, sont élues pour représenter l'ensemble des résidents. Sur ces cinq personnes, deux sont très actives dans le collectif, deux participent mais reste un peu plus en retrait et un seul n'a participé qu'une fois. Ce dernier est arrivé très récemment en France et ne parle pas le français mais couramment l'anglais. La dynamique de mise en place du CVS a été possible grâce à la mobilisation des personnes, préexistante dans le cadre du collectif. Les cinq personnes sont de nationalité différente mais se connaissent dans ce cadre-là et se sont respectivement repérées comme actrices de changement. L'élection a eue lieu le mois dernier (mai 2019) et tout est à construire maintenant. La directrice a monté et démarré le projet. Elle va rester l'interlocutrice institutionnelle du CVS mais souhaite que des membres de l'équipe s'investisse pour collaborer avec les résidents élus. Un membre de l'équipe s'est porté volontaire et je m'associerai à lui en tant que suppléante. Je n'ai pas encore « pris mes fonctions » mais je sais, grâce au collectif, que les élus ont déjà des projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. J'ai déjà engagé une réflexion et un échange avec la directrice quant à la nécessité d'associer les élus du CVS à l'ensemble de l'équipe de travailleurs sociaux (par le biais de réunions mensuelles ?) afin de ne pas tomber dans les mêmes difficultés, de mobilisation des collègues, que celles que je rencontre au collectif.

L'enthousiasme, le mouvement, la dynamique sont lancés ; pour que les personnes puissent agir sur ce qui est important pour elles, pour que les professionnels fassent évoluer leurs pratiques et pour que la Société prenne en compte cette énergie positive.

Cette nouvelle façon de travailler a fait apparaître, pour moi, des questionnements sur mon positionnement dans l'approche individuelle « classique ». En effet, cela s'illustre au quotidien par des détails mais peut prendre de l'ampleur sur des sujets plus douloureux (comme illustré dans la situation du décès).

La règle établie au collectif est que les personnes s'appellent par leurs prénoms et se tutoient. Or, dans l'équipe de travailleurs sociaux au CADA, il est convenu que nous vouvoyons les personnes et les appelons monsieur X ou madame Y. Il peut donc m'arriver dans la même journée de croiser Mamou que je tutoie, puis Mme Y, que je vouvoie. Cette personne est la même et je trouve cela déstabilisant pour elle et pour moi mais je n'ai pas encore résolu cette question...

Récemment, il m'a été demandé, par une résidente, de participer aux sorties qui ont lieu le weekend. Il est vrai que j'anime le collectif sur mon temps de travail au CADA/ATSA et que je n'ai jamais participé aux sorties du collectif, sur mon temps personnel, avec ma famille...

Je travaille dans un cadre assez réglementé et encadré où le « bon » professionnel reste à distance des personnes et ne crée des liens que dans le cadre purement professionnel.

Je n'ai pas encore trouvé le moyen de concilier le cadre dans lequel je travaille et mon besoin d'être plus vraie dans mes accompagnements, lié à tout ce processus de maturation autour de la participation des personnes et de l'empowerment.

Cette expérience collective, associée aux réflexions qui ont traversées le DIU m'ont donné envie de réinventer l'ensemble de ma pratique en partant des personnes et en étant beaucoup plus sur de la co-construction et de l'intervention communautaire !

CONCLUSION

Ce travail de mémoire m'a beaucoup apporté. Il m'a permis d'identifier qu'un groupe de rencontres, ouvert, bienveillant et stable, permet à des personnes « traumatisées psychologiquement » de réintégrer la « Communauté Humaine ». En effet, la fiabilité des personnes du groupe dans une relation égalitaire et de co-construction amène à développer un sentiment d'appartenance et de reconnaissance réciproque qui peut favoriser le mouvement de résilience. En cela, le collectif d'ici et d'ailleurs peut aider les personnes souffrant de stress post-traumatiques à aller mieux. Le collectif est malléable tout en étant très stable, ce qui est sécurisant et laisse une grande liberté d'action aux participants. Il permet aux personnes réfugiées de se reconstruire en valorisant leur identité sociale, malmenée du fait de leur statut en France, et en leur permettant d'accéder aux codes de la société dans laquelle ils vivent. On peut réellement parler d'une introduction essentielle à l'intégration, l'interculturalité étant vécue comme une richesse par l'ensemble des membres. En résumé, le collectif prend soin (« care ») des participants et leur permet de s'ouvrir au monde, malgré les traumatismes et grâce à la force du lien humain positif.

Ce collectif a pu voir le jour grâce à un ensemble d'acteurs souhaitant œuvrer de concert à un accueil humain et digne des personnes réfugiées. Il se déroule dans une municipalité que l'on peut qualifier d'incluante, pansante, sécurisante. Il émane d'un centre d'hébergement qui souhaite favoriser la participation des personnes, leur pouvoir d'agir et bien sûr leur mieux-être. Il réunit des participants français qui sont portés par leur humanité, aidants et en cela militants à la manière douce ; et des réfugiés, également portés par leur humanité, pour qui ce groupe et cette organisation permette une amélioration de leur situation sociale et psychologique. Ces rencontres éloignent l'anonymat et l'indifférence qui s'imposent parfois aux personnes, françaises et réfugiées...

En tant qu'assistante sociale en CADA/ATSA, ce collectif m'apporte une vraie « bulle d'oxygène ». J'ai compris, grâce à ce travail de recherche que l'intervention sociale collective, en favorisant la participation et le pouvoir d'agir des personnes hébergées, à leur situation d'attente, me permet d'énormément enrichir ma pratique professionnelle. En effet, le collectif d'ici et d'ailleurs m'a amené à modifier mon positionnement. Je ne suis plus seule experte, responsable de la situation des personnes mais bien collaboratrice d'un projet co-construit, quand cela est possible. J'ai développé, grâce à l'intervention collective, de nouvelles compétences et cela m'ouvre également un nouveau « champ des possibles ».

L'enquête que j'ai réalisée m'a permis d'éprouver mon lien très fort à deux participantes indéfectibles en les écoutant sur leur vécu du collectif ; et de valider en partie mon hypothèse sur les effets du collectif pour les personnes réfugiées. En partie car je ne peux pas affirmer qu'il permette à l'ensemble des participants de restaurer le lien d'humanité en favorisant un mouvement de résilience mais il est clair que ce processus est à l'œuvre pour un certain nombre de participants. L'hypothèse concernant l'intégration à la société française est, quant à elle, validée car chaque enquêté en a témoigné. Enfin la dernière hypothèse concernant la modification de ma pratique professionnelle s'est éclairée et validée au fil des lectures et réflexions que j'ai pu mener.

En conclusion, ce mémoire m'a permis de changer de focus, de prendre de la hauteur par rapport à ma position d'animatrice participante et d'analyser les processus à l'œuvre pour les personnes réfugiées et le professionnel animateur. Il contient un certain nombre de limites qui sont : l'ampleur de l'enquête de recherche et donc la représentativité des résultats ainsi que l'absence d'une partie autour des effets du collectif d'ici et d'ailleurs sur les participants français. Enfin, ce mémoire mériterait d'être développé plus longuement : chaque concept aurait pu être plus approfondi et d'autres notions auraient certainement pu alimenter ma question de recherche. J'aurai également pu utiliser ce travail pour tirer des pistes d'amélioration/modifications du collectif d'ici et d'ailleurs ; ce que j'essaierai peut-être de faire sous forme d'évaluation, après avoir recueilli l'ensemble des réponses aux questionnaires distribués.

Beaucoup d'autres sujets sont apparus au fil de l'avancée de ce mémoire.

En effet, je m'interroge sur la possibilité de transposer ce « nouveau positionnement » à ma pratique individuelle. J'essaie de le faire mais cela nécessite l'adhésion donc la confiance de la personne, ce qui s'installe dans le temps. Il est certainement plus propice/évident de modifier sa pratique en ce sens dans une équipe qui suit ce mouvement et tend vers cela ; ce qui n'est pas encore le cas de mon équipe.

Je me suis également beaucoup questionnée sur le conseil de vie sociale (CVS) nouvellement élu. Comment donner réellement du pouvoir à cette instance ? Comment travailler au mieux la collaboration entre équipes de travailleurs sociaux et d'élus ? Comment développer et faire perdurer dans le temps le CVS ?

Enfin, je me suis aperçue à quel point le sujet du lien humain, de sa force, de ce qu'il peut apporter en termes de bien-être et de réalisation de soi me passionne. Cela pourrait être un sujet à part entière dans le cadre d'une nouvelle recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Lois :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037381808&categorieLien=id>

https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/convention_1951_protocole_1967.pdf

Ouvrages :

Sous la direction de LIEVRE Pascal. Manuel d'initiation à la recherche en travail social, ENSP, 1998, 143 pages.

COHEN EMERIQUE Margalit. Pour une approche interculturelle en travail social, éd Presses de l'EHESP (2011), 475 pages.

SCHNAPPER Dominique, La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Gallimard, Collection Bibliothèque des Sciences humaines, 1991.

SERVAN SCHREIBER David. Guérir, le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse, Ed. Laffont, 2003, 301 pages.

Revue/Rapports :

ANESM Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale. 2008

Etat des lieux national de la prise en charge et de la prise en compte de la santé mentale des réfugiés et demandeurs d'asile au sein du dispositif national d'accueil. Rapport de synthèse – avril 2012. Réseau Samdarra.

Rhizome, Soigner le traumatisme. #69-70. Décembre 2018.

Guide de la participation des personnes ressources concernées aux formations à l'intervention sociale, septembre 2018. UNAFORIS

Articles :

Les ressources relationnelles, un moteur de vie. Vicky VANBORRE dans Rhizome #69-70, décembre 2018

L'intervention sociale d'intérêt collectif : un mode d'intervention en travail social pour retrouver le sens du vivre ensemble ? Didier DUBASQUE dans Informations sociales 2009/2 (n°152) pages 106 à 114

L'intervention sociale, collective et communautaire. Réalités, atouts et limites. Chantal CORNIER. Sciences et actions sociales, N°6, 2017.

Du psychotraumatisme à l'état de stress post-traumatique, de Cyril TARQUINIO et Sébastien MONTEL, dans Les psychotraumatismes (2014), pages 21 à 40

L'éthique du Care, une nouvelle façon de prendre soin. Agatha ZIELINSKI dans Etudes 2010/12 (tome 413), pages 631 à 641.

Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. Yann LE BOSSE. Nouvelles pratiques sociales, volume 9, n°1, 1996, pages 127 à 145.

L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? Marion CARREL et Suzanne ROSENBERG, dans Recherche sociale 2014/1 (n°209), pages 25 à 35.

Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation. Marion CARREL, dans Vie sociale 2017/N°19, pages 27 à 34.

L'empowerment dans les « ateliers cuisine » : entre enjeux et pratique. Céline LEPELTIER, dans Vie Sociale 2011/3 (N°3), pages 51 à 63.

Lien Social N°1091 du 31/01/2013, critiques de livres, Jacques TREMINTIN : Interventions sociales et empowerment, Bernard VALLERIE.

<http://www.education-populaire.fr/developpement-pouvoir-agir-yann-le-bosse/>

<https://blogs.mediapart.fr/sudfa/blog/290419/ici-2-apprendre-la-langue>

Sites Web :

<https://www.euractiv.fr/section/migrations/news/refugee-hotspots-in-italy-and-greece-not-yet-adequate-say-eu-auditors>

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Asile/Le-parcours-du-demandeur-d-asile/L-accompagnement-du-demandeur-d-asile>

<http://www.ofii.fr/demande-d-asile>

<https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/L-entreprise>

<https://www.federationsolidarite.org/publics/refugies-et-migrants/9870-les-mesures-de-la-reforme-de-2018-«-asile-et-immigration-»-entrant-en-vigueur-le-1er-mars-2019>

<https://www.ofpra.gouv.fr/>

<http://www.observationsociete.fr/population/combien-de-sans-papiers-en-france.html>

Rapport d'activité 2018 de l'OFPPRA : https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/ofpra_ra_2018_web_pages_hd.pdf

<http://www.cnda.fr/>

ANNEXES

Collectif

*« D'Ici
et D'Ailleurs »*



Rencontre du collectif d'ici et d'ailleurs

Le Lundi 13 mai 2019, à 10h

- Au programme... -

* Partagez vos envies de sortie, Proposez une date, Ou rejoignez une sortie proposée!

** Jeux de société à disposition - Vous pouvez aussi amener des jeux

** N'hésitez pas à apporter une spécialité, à déguster ensemble !

- Nous contacter -

Place du 8 mai 1945
69...

* La salle est au rez-de-chaussée. Entrée par l'escalier à gauche de la salle des fêtes

Tél. : 04.72 / 04 72

anne.bernard-hoti@adoma.cdc-habitat.fr

- Collectif « D'Ici et d'Ailleurs » -

Idées de sorties à organiser / Ideas of activities to organize / أفكار للأنشطة لتنظيم



Discussion en Français BLABLA:

Peut-être Française et Hortance pendant l'été !
Recherchons personnes intéressées par de la discussion en français en juillet et août !



Modelage, dessin-PEINTURE:

Lundi 24/06 à 10h00 au CADA :

- Dominique
- Shuzhen
- Nagah
- Huda

Toutes les personnes qui souhaitent participer sont les bienvenues.



Fête des voisins : mercredi

03/07 à 12h30 au CADA

Amenez une spécialité !!!



Atelier CUISINE

Tchadienne : 18 juin à 12h30

Participation 10€

- Hanane
- Abakar
- Hortance
- ...

Toutes les personnes qui souhaitent participer sont les bienvenues.

Prochain collectif : Lundi 23/09/2019 à 10h

Next group meeting: Monday September the 23th at 10 am

صباحاً 10 لإساعة فمى س رنمتمبر 23 لا اثنىد : لإقادمه لإمحمومعة إحتماء



Sortie baignade au lac (près de Miribel), prévue initialement le 29/06 mais reportée rapidement car fête de l'école.

Départ 10h30

Prevoir maillots, serviettes, crème, casquette, pique-nique et couverture pour s'asseoir. / ! limité à 24 places !!

- Blandine
- Véronique
- Nagah +4
- Shuzhen +3
- Aida +3
- Hortance +3
- Mzbinty +1
- Habibatou +1
- Fatou (DIO)+1
- Rosette
- Huda

Proposition de liste d'attente... Auquel cas, Marieme D. +1.



Lecture et jeux bébés 0-3

le vendredi 21/06 à 11h00 au CADA avec Françoise



Expo - vente de talents

Samedi 21/09/2019 à Fontaines Saint Martin

- Dominique
- Bataa



Piscine : au mois d'août

- Céline
- ...



Cours de dessin : 1 place adulte et 1 place enfant (lundi soir) A Couzon au Mont d'Or

- Julie
- ...



Repas au restaurant Ô

Buffet à Rillieux la Pâpe avec Céline et Hortance. Tarifs négociés !

Informations à venir



Dessins réalisés par quatre personnes différentes lors d'un atelier dessin

Retour Sortie musée de la Marionnette Dimanche

14/4¹²

Groupe RAIS

- Touché par le plaisir qu'on eu les enfants à nous retrouver (leurs sourires leurs yeux joyeux) et à se jeter dans nos bras , comme si on était de la famille , leur joie de vivre , la joie et le naturel de tout le monde (la gaité de Batri en écoutant jo Dassin sur le trajet du retour) le moment très familial aussi ou les enfants nous on fait un spectacle de marionnettes .
- Touché aussi par les contact avec ceux qui n'ont pas pu venir, et qui eux aussi manifestent leur attachement , le fils de Mamou qui demande comment s'inscrire la prochaine fois , Ernic qui se souvient de tout les prénoms et salut chacun personnellement , Namal qui nous confie ses filles en toute confiance.
- L'émerveillement dans les yeux des enfants devant la dame aux marionnettes et les différentes marionnettes, le chien, le loup... leur imagination pour créer un spectacle.
- La disponibilité et l'attention à chacun de l'animatrice.
- Touché par la fluidité du déroulement de cet après-midi, la tenue des enfants : gentils, dynamiques , polis, discret ,intéressés ...
- Touché par le moment passé ensemble dans la basilique Saint Jean, ou chacun à passer un moment de calme dans cette édifice chargé de sens !

¹² Rédigé par des participants français

Questionnaire enquête

- Pourquoi participez-vous au collectif d'ici et d'ailleurs ?
- Que venez-vous y chercher ?
- Qu'y trouvez-vous ?
- Que pensez-vous que cela apporte aux autres participants ?
- Que pensez-vous que cela apporte au professionnel qui l'anime ?
- Pensez-vous que cela apporte quelque chose à la Société française ?
- Comment aimeriez-vous que le collectif évolue ? Amélioration, changements... ?
- Est-ce que le collectif vous a aidé dans votre parcours et en quoi ?

Le collectif d'ici et d'ailleurs, passeur d'humanité !?

Mots clés : Groupe de rencontre entre Français et réfugiés, traumatismes, participation/co-construction, intégration, enrichissement professionnel.

Quels effets peut produire un groupe de rencontre entre Français et réfugiés, ?

Tout d'abord une magnifique illustration de l'Humanité, dans son sens le plus noble. Mais aussi, un facteur de résilience, notamment des psychotraumatismes ; une réelle introduction à l'intégration en France grâce à des actions co-construites qui permettent l'empowerment des personnes. De surcroît, ce groupe, animé par un professionnel de l'action sociale en CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), amène un inestimable enrichissement de la pratique. Il permet de faire bouger les lignes et de s'autoriser de vraies rencontres et partages. Il encourage l'ensemble des participants à plus de liberté, de curiosité et d'aventures ; Et la Société à plus d'ouverture et d'égalité !